



## RUPTURE CONTRAT EN ARRET MALADIE

Par **LaëtiT**, le **08/02/2019** à **14:41**

Bonjour,

Actuellement en arrêt maladie et contractuel de la fonction publique hospitalière, je cherche à partir de mon lieu de travail pour des raisons médicales.

Souhaitant m'installer en auto-entrepreneur, je ne peux pas démissionner pour contraintes financières. J'ai lu que la rupture conventionnelle n'était pas possible dans la FPH.

Comment je puis partir le plus vite possible tout en bénéficiant d'aides financières pour démarrer mon entreprise?

merci de votre aide.

Par **P.M.**, le **08/02/2019** à **21:14**

Bonjour,

Je vous propose [ce dossier...](#)

Mais il semble que cela ne concerne pas les contractuels, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la Fonction Publique...